



Concours international Le Mans Sonore - Région Pays de la Loire

Règlement des trophées du Design Sonore 2024
Valoriser l'usage par le son

Contexte

Le Mans Sonore, troisième édition de la Biennale Internationale du Son, aura lieu au Mans du 20 au 28 janvier 2024 à travers toute la ville. Elle marque l'ambition de donner de la visibilité à l'excellence en acoustique et en design sonore pour en faire un événement culturel grand public au service du rayonnement du territoire.

Comme lors de la dernière édition, le concours international Le Mans Sonore – Région Pays de la Loire soutiendra la création et la recherche. Il récompensera les meilleurs projets de l'année, français et internationaux, dans le domaine du design sonore.

L'objectif de ce concours est de mettre en lice et récompenser les meilleures créations sonores de l'année, au niveau international. Il s'agit de valoriser, grâce à un nouveau prix français, le design sonore appliqué, c'est-à-dire un design qui valorise l'usage par le sonore.

Pour cette troisième édition, nous mettons en place un nouveau prix labellisé Radio France. Il sera sous forme d'une commande avec un cahier des charges précis, pour la réalisation d'un sonal, d'une identité sonore, d'une annonce ou d'un jingle générique.

Le lauréat de ce prix remportera notamment une diffusion sur un des canaux de Radio France (Hyper-radio, Applis, Antenne...), une journée de visite / rencontre au sein des activités design sonore & innovation audio, ainsi qu'une séance de mixage en son immersif de sa création (au sein du studio-cube)

Catégories et projets attendus

Seront prises en compte les créations sonores conçues pour les 3 catégories suivantes.
Pour le prix Radio France, un cahier des charges précis doit être respecté.

1. OBJETS & SERVICES

Toutes les conceptions impliquant un son, qu'il soit numérique ou acoustique.
Exemples : transport, objet communicant, packaging, électroménager, robotique, IoT, etc.

Il peut s'agir de différents usages :

- Interface sonore : sonification interface utilisateur (IHM), design d'information, univers sonore 3D, réalité augmentée, etc.
- Assistant vocal et expressivité : interaction vocale, intelligence artificielle, systèmes de synthèse vocale (TTS), etc.
- Sécurité et intimité : IA automobile, application device...

Sont également pris en compte, les travaux scientifiques et les développements exceptionnels : le développement devra avoir atteint le statut de prototype avec preuve de concept.
Exemples : système de diffusion audio, matériaux sonores...

2. VIE & SOCIÉTÉ

- Concepts sonore et signalétique sonore pour les espaces publics
- Concepts et solutions pour améliorer la santé et le bien-être
- Concepts sonores autour de l'inclusion, du handicap et de l'accessibilité
- Concepts et solutions intelligents et novateurs qui apportent une contribution importante à la société et à la culture. Exemples : muséographie, audioguide, gares, hôpitaux, centres commerciaux, hospitalité et territoire, pollution sonore, etc.

3. PRIX RADIO FRANCE

Le prix 2024 doit tenir compte du cahier des charges suivant dans la réalisation d'une création sonore.

Intitulé : Sonal Radio France « Jeux Olympiques en multicanal »

Fonction : Signifier que la production qui va suivre le sonal fait l'objet d'une diffusion en multicanal (au moins binaurale).

Contexte de diffusion :

- Il introduit la diffusion en multicanal d'une production Radio France.
- Il peut être précédé d'un élément d'habillage (signature, virgule, etc.) identifiant la chaîne concernée.
- Il peut être diffusé sur les canaux habituels de la chaîne (direct ou réécoute) ainsi que sur hyperradio <https://hyperradio.radiofrance.com/>

Production concernée :

- Elle peut concerner chacune des chaînes de Radio France (France Inter, France Info, France Bleu, France Culture, France Musique, FIP, Mouv') : <https://www.radiofrance.fr/>
- Elle peut être de tout type radiophonique/podcast (émission, chronique, concert, fiction, etc.)
- Elle sera diffusée pendant les Jeux-Olympiques de Paris 2024, événement avec lequel la thématique de la production aura un lien fort.

Esthétique:

- Toutes les sources sonores (bruitages, instruments, etc.), et tous les traitements sont envisageables.
- Pas de voix.
- Pas de repère mélodique/harmonique.

Identité/Mots-clés :

- Identité: J.O Paris 2024, Radio France, Multicanal
- Caractère : élan, mouvement, énergie.

Durée : Minimum 03 secondes, maximum 04 secondes.

Livrables :

- 1 seule proposition de sonal (création originale et exclusive, n'ayant jamais fait l'objet d'une utilisation hors de ce concours).
- Fichier .wav stéréo 24 bits 48kHz.
- Documentation décrivant démarche et concept, structure et fabrication des sons (PDF, vidéo, audio, infographie ou autre)
- Le sonal lauréat devra dans un deuxième temps faire l'objet d'une livraison en multipiste, afin d'être mixé en multicanal dans les studios de Radio France.

Récompense :

Le lauréat du Prix Radio France remportera notamment :

- Une diffusion sur un des canaux de Radio France,

- Une séance de mixage en son immersif du sonal dans un des studios de la Maison de la Radio et de la Musique, dans le cadre d'une journée de visite/rencontre au sein des activités design sonore et innovation audio de Radio France

Candidatures

Critères pour candidater

La candidature peut être portée par une personne seule ou à plusieurs (en équipe pluridisciplinaire) à condition que le projet concerne uniquement le design sonore appliqué.

Le candidat peut être un créateur sonore, musicien, chercheur, ingénieur son, jeune diplômé d'école, etc. qui travaille en tant qu'indépendant, au sein d'une agence de design, en entreprise (startup, PME, groupe) ou encore en collectivité, service public, association, etc.

Le cas échéant, le porteur de la candidature devra obtenir l'accord de ses partenaires ou marques, par exemple de son client, pour une réalisation existante.

En cas d'inscription groupée, une personne sera désignée comme représentante de l'équipe (porteur du projet et de la candidature).

Contenu du dossier de candidature attendu

Le candidat doit compléter le formulaire de candidature disponible sur le site de Le Mans Sonore avec ses coordonnées et les informations principales du projet. Une vidéo d'une durée maximale de 3 minutes (**hébergée sur Youtube, Vimeo, ... en accès privé**) est également à envoyer lors du dépôt de candidature en renseignant le lien au sein du formulaire.

Critères et processus de sélection

Les projets seront jugés par rapport à l'excellence des analyses prospectives et des réponses d'usage, en privilégiant notamment l'aspect créatif, innovant, fonctionnel, utile, esthétique, ... et dont l'ambition sonore est de servir la fonction.

Les critères généraux retenus par le jury seront les suivants :

- Solutions et concepts sonores intelligents,
- Aspects innovants et utiles,
- Accessibilité pour tous,
- Prise en compte du son comme valeur d'usage.

Tous les candidats recevront une évaluation argumentée du jury. Les lauréats seront attendus lors de la remise des prix en janvier 2024 pour se voir remettre le trophée de leur catégorie et présenter succinctement leurs réalisations.

Le processus de sélection est le suivant :

- **Date limite des candidatures : Vendredi 5 Janvier 2024 à 12h**
- Qualification des projets et jury : Mi-janvier 2024
- Présentation des lauréats et remise des prix : 25 janvier 2024 à 17h au Mans

Jury

Le jury sera composé d'experts qui évalueront toutes les soumissions. Il récompensera les meilleurs projets. Le jury étant souverain, le choix des lauréats ne pourra être contesté de quelque manière que ce soit. La composition du jury sera communiquée sur le site internet de Le Mans Sonore.

Récompenses

1. OBJETS & SERVICES

Trophée spécialement conçu pour l'édition.
Dotation de 500 euros

2. VIE & SOCIÉTÉ

Trophée spécialement conçu pour l'édition.
Dotation de 500 euros

3. PRIX RADIO France

Trophée spécialement conçu pour l'édition.
Le lauréat du Prix Radio France remportera notamment :

- Une diffusion sur un des canaux de Radio France.
- Une séance de mixage en son immersif du sonal dans un des studios de la Maison de la Radio et de la Musique, dans le cadre d'une journée de visite/rencontre au sein des activités design sonore et innovation audio de Radio France.

Conditions générales du concours

Tous les auteurs, personnes ou sociétés, impliqués dans le dispositif qui fait l'objet de la candidature sont soumis au droit d'auteur et sont éligibles. Les candidats peuvent postuler à titre personnel ou en équipe.

Le prix sera présenté et reçu en personne lors de la cérémonie en janvier 2024, pendant la biennale Le Mans Sonore.

Veillez-vous assurer que toutes les informations (nom du projet et de la société, par exemple) sont correctes pour la communication.

Les participants acceptent de respecter les règles de la compétition.

Il est entendu que les participants acceptent tous les termes et conditions énoncés une fois la soumission effectuée.

Les participants confirment qu'ils ont obtenu l'autorisation légale de participer au concours selon les termes et conditions énoncés précédemment.

Les participants seront tenus responsables des dommages causés aux personnes et aux entreprises si violation des présentes conditions générales.

Les règles du concours sont régies et interprétées conformément au droit français et sont soumises à la compétence exclusive des tribunaux français.

Les participants garantissent qu'ils ont obtenu l'accord des détenteurs des droits respectifs, dans le cas où le travail soumis contient des éléments appartenant à d'autres parties, pour que Le Mans Sonore utilise ces composants dans le cadre des formulaires de publication et communications possibles.

Les participants accordent à Le Mans Sonore un droit d'utilisation, pour publier, fournir un accès public sur Internet et faire usage, corporel ou incorporel, des documents soumis dans les médias imprimés et autres médias numériques.

Vous avez des questions ? Vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : concours.lms@lemans.fr